



RAPPORT ANNUEL 2016

sur le prix et la qualité du service public, d'élimination des déchets.

Rapport établi conformément à la Loi N° 95-101 du 02/02/1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application N° 2000-404 du 11 mai 2000 (JO du 14 mai 2000).



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

Table des matières



FUMEL COMMUNAUTÉ

INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire et organisation du service.....	1
Collectes et traitements des matières.....	2
Bilan des tonnages.....	6
Prévention et informations diverses	7

INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses, recettes et investissements.....	8
Détail des recettes.....	9

BILAN

Objectifs et perspectives.....	9
--------------------------------	---



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PENNE D'AGENAI

INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire et organisation du service.....	10
Collectes et traitements des matières.....	11
Bilan des tonnages.....	14
Prévention et informations diverses.....	15

INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses, recettes et investissements.....	16
Détail des recettes.....	17

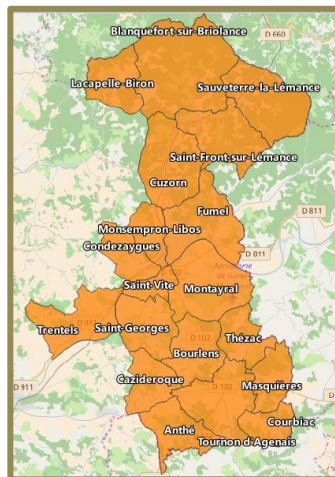
BILAN

Objectifs et perspectives.....	17
--------------------------------	----

Territoire et organisation du service



FUMEL COMMUNAUTÉ



Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Communauté regroupe 19 communes et 18 563 habitants. Elle fut créée en 2011 suite à la fusion de deux collectivités : la Communauté de Communes Fumelois-Lémance (CCFL) qui comptait 12 communes et 16 516 habitants ; et la Communauté de Communes du Tournonnais (CCT) qui comptait 7 communes et 2 047 habitants. Elle possède la compétence **collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés**.

Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets de Fumel Communauté est assuré en **régie**. Au total, le service environnement emploie **26 personnes**:



1 directeur des services techniques

1 responsable de service (planning des agents, tournées)

1 responsable adjoint (administration, communication)



10 agents pour la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif



1 agent pour la collecte des encombrants/ferraille, des branchages et location de bennes + **1 agent** au quai de transfert



1 agent pour le transport de bennes



5 agents de déchetterie



2 agents espaces verts



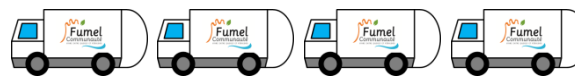
2 mécaniciens



2 ambassadrices du tri

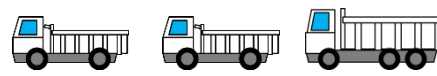
Moyens techniques

Parc roulant de la régie de collecte:



4 bennes à OMR

(3 bennes pour la collecte + 1 de remplacement)



5 camions (location des bennes, collecte des encombrants, de la ferraille, des branchages, transport des bennes)



1 camion pour les espaces verts



2 véhicules utilitaires

Conteneurs:



850 bacs roulants 770 litres pour la collecte des OM

50 bacs roulants 770 litres pour la collecte des EMR



302 colonnes pour les Points d'Apports Volontaires (109 emballages, 86 papiers et 107 verres)



3 déchetteries: Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais

Organisation générale de la collecte

- **Ordures ménagères résiduelles (OMR)** : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- **Emballages ménagers recyclables (EMR)**, **verre**, **papier**: Apport volontaire sur tout le territoire depuis la suppression de la collecte des EMR en porte à porte sur la zone agglomérée depuis le 1^{er} février 2016.
- **Encombrants / ferraille**: collecte mensuelle sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Déchets verts**: collecte mensuelle en porte à porte dans la zone agglomérée et sur rendez-vous sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- **Cartons, bois, mobilier, déchets électroniques, lampes, déchets ménagers spéciaux, déchets de soins, piles, radiographies, tout-venant**: apport volontaire en déchetterie.

Collectes et traitements des matières



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

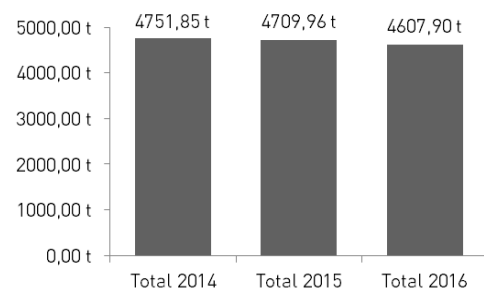


Collecte

La collecte des OMR se décompose en 15 tournées qui se déroulent entre 7h et 14h afin que chaque zone du territoire puisse bénéficier d'une collecte en porte à porte par semaine.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Fumel
Mardi	Montayral, Trentels
Mercredi	Blanquefort-sur-Briolance, Lacapelle Biron, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance
Jeudi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Masquières, Thezac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthe, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Vite

Une fois collectées, les OMR sont stockées au quai de transfert de Fumel (lieudit Cammas), propriété de ValOrizon. En 2016, la régie a collecté **4607,90 tonnes** d'OMR, soit **248,23 kg/hab/an**.



Évolution des tonnages

En 2016, le tonnage total d'OMR collectées a diminué de près de 2%.

Traitement

Les OMR sont ensuite acheminées vers leur destination finale: l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de l'albié à Monflanquin (47) (site gérée par ValOrizon), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par l' Ets Transport MARTY Gérard (à Estillac, 47). L'an dernier, ValOrizon a traité 27 077,60 tonnes à ISDND de Monflanquin.

Le coût à l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 95,81 € TTC par ValOrizon.



LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Communauté. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

Collectes et traitements des matières



Collecte

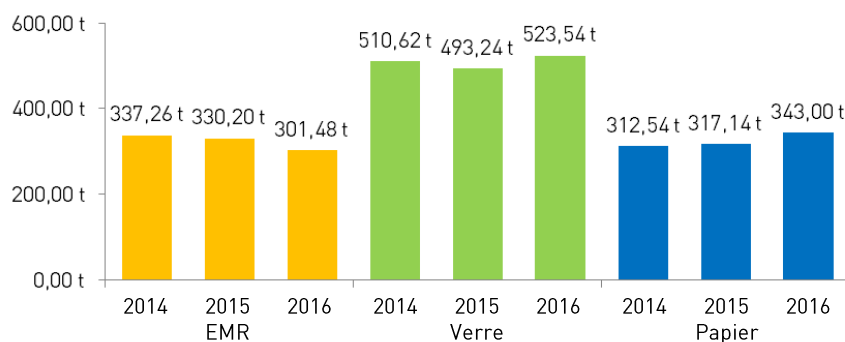
La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire grâce à 102 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes est effectué tous les 7 ou 8 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et tous les 15 jours pour les autres bornes.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Fumel Communauté expérimente l'extension des consignes de tri sur tout le territoire.



Depuis le 1^{er} février 2016, la collecte en porte-à-porte des caissettes de tri a été remplacée par une collecte en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

En 2016, la régie a collecté **301,48 tonnes d'EMR**, soit **16,2 kg/hab/an**; **523,54 tonnes de verre**, soit **28,2 kg/hab/an** et **343,00 tonnes de papier**, soit **18,5 kg/hab/an**.



Évolution des tonnages

La suppression de la collecte en porte à porte des EMR a eu un impact négatif sur les tonnages récupérés. En revanche, le renforcement de la communication sur le tri sélectif du verre semble avoir porté ses fruits avec une nette augmentation des tonnages récupérés.

TRI SÉLECTIF



Traitement

➤ EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus (46) géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 249,50€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2016:

Métaux

- **Acier**: 20,43 tonnes reprises par Paprec (Mercurès, 46)
- **Aluminium**: 1,50 tonne reprise Coved (Toulouse, 31)

Fibres

- **Papier cartonné complexe** (PCC): 64,06 tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve-sur-Lot, 47)
- **Papier cartonné non complexe** (PCNC): 6,96 tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve-sur-Lot, 47)

Plastiques

- **PET clair**: 19,38 tonnes reprises par Coved (Toulouse, 31)
- **PET foncés**: 6,87 tonnes reprises par Coved (Toulouse, 31)
- **Mix PEHD**: 13,36 tonnes reprises par Coved (Toulouse, 31)
- **Films plastiques**: 7,22 tonnes reprises par Coved (Toulouse, 31)

Refus de tri: 101,33 tonnes (incinérés à l'UIOM de Brive, 19)

➤ Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

➤ Papier

Les papiers collectés par Fumel-Communauté transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF

La collecte des emballages est soutenue par l'éco-organisme Eco-Emballages dans le cadres du Contrat pour l'action et la performance (CAP) – Barème E. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée grâce à l'éco-organisme EcoFolio.



Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.



DÉCHETTERIES



Collecte

Les 3 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Communauté, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot: Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré. Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites.

Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.

	Montayral	Blanquefort-sur-Briolance	Tournon d'Agenais
	ZA du Haut-Agenais 47500 MONTAYRAL Tél: 05 53 41 31 40	Lieudit Les Bugarels 47500 BLANQUEFORT /BRIOLANCE Tél: 05 53 49 39 02	Lieudit Franquet 47370 TOURNON D'AGENAIS Tél: 05 53 36 75 59
Lundi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h
Mardi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	-
Mercredi	8h-12h 14h-18h	-	14h-18h
Jeudi	8h-12h 14h-18h	14h-18h	-
Vendredi	8h-12h 14h-18h	-	-
Samedi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	8h-12h

Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (encombrants non recyclables); Déchets végétaux; Ferraille; Bois; Cartons bruns; Bidons souillés; Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) hors froid; Mobilier (depuis mars 2016 à Montayral).

Déchets collectés en bennes de 12 m³ : Gravats avec terre; Gravats sans terre.

Déchets collectés sur des aires spécifiques:

- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) : aire bétonnée et box métalliques;
- Huiles minérales: cuve
- Huiles végétales : bidons de 200 litres;
- Batteries: box plastiques;
- Peintures: box plastiques;
- Piles, DMS, cartouches d'encre : local fermé;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI): local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées);
- Radiographies argentiques et numériques.

Déchets collectés en porte à porte

- **Encombrants/ferraille:** Un service de collecte mensuelle des encombrants/ferraille est fourni sur rendez-vous.
- **Déchets végétaux:** Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois dans la zone agglomérée (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.
- **Location de bennes 8m³:** Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ (38€ la location) pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés: ferraille, mobilier, D3E, déchets végétaux, cartons bruns, bois, tout-venant.



DÉCHETTERIES



Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transport MARTY Gérard (estillac)	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	1475	79
Gravats	Fumel Communauté	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	Environ 1500	80
Déchets Végétaux	Fumel Communauté	VALORIZON	Compostage à Monflanquin (47)	3229	174
Ferrailles	Fumel Communauté	Brangé environnement	Recyclage	310	17
Bois	Fumel Communauté	Paprec	Recyclage	628	34
Cartons bruns	Fumel Communauté	Ets Soulard	Recyclage	236	13
D3E	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage et incinération	205	11
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	24	1
DMS	SIAP	SIAP	Recyclage et incinération à Bassens (33)	0	-
Piles	Paprec	Paprec	Recyclage et incinération à Mercuès (46)	0	-
DASRI	Hygi-santé	DASTRI	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Cartouche d'encre	Tri Action Environnement	Tri Action Environnement	Recyclage à Port-Sainte-Marie (47)	NC	-
TOTAL				7583	409

Soutiens

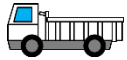
Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Communauté travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des D3E, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et depuis mars 2016 avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.



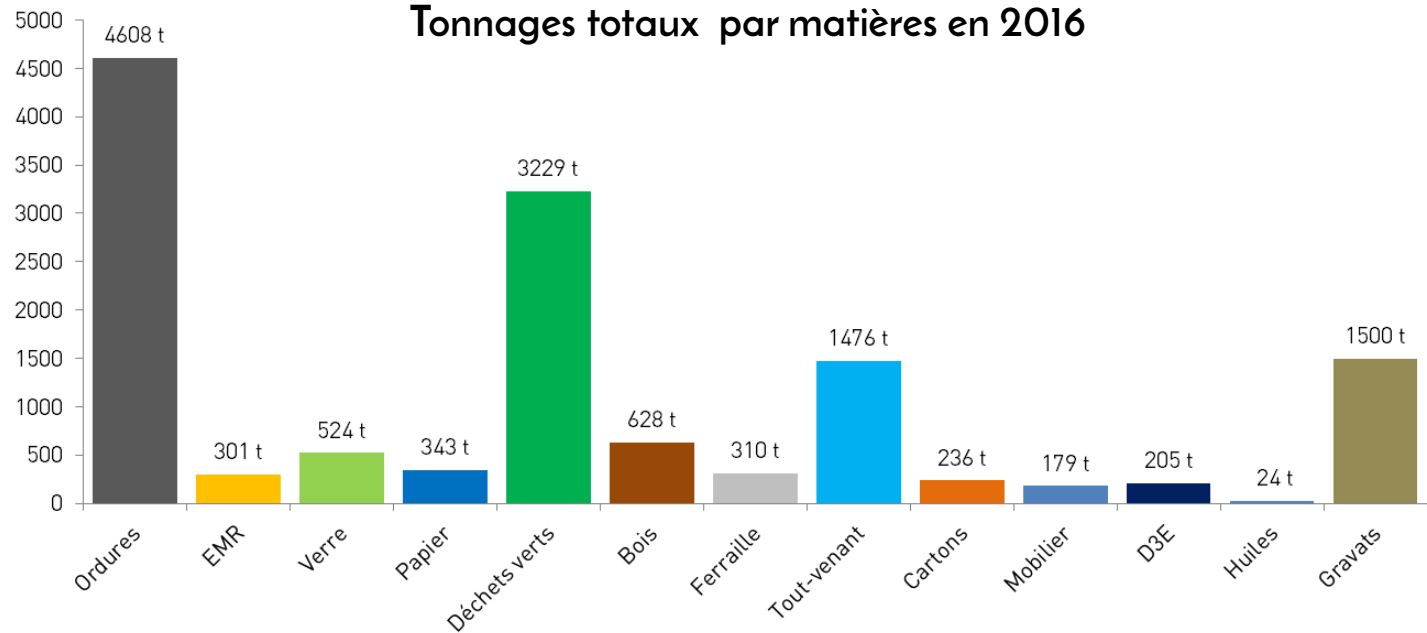
Bilan des tonnages



5776 tonnes
collectées sur les
tournées



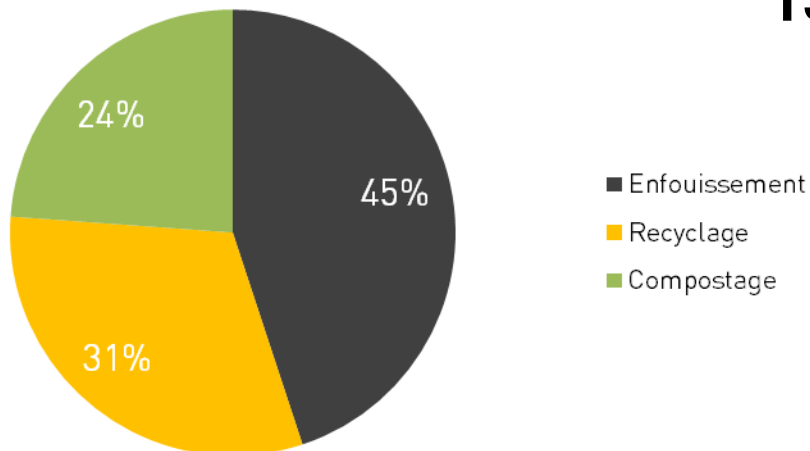
7787 tonnes
collectées en
déchetterie



Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel
Communauté en 2016:

13 550 tonnes, soit 730 kg/hab/an

Mode de traitement des
matières collectées en 2016



55% des matières collectées
sont valorisées



Prévention

Ambassadrices du tri

Deux ambassadrices du tri ont été recrutées fin 2015 et début 2016 pour sensibiliser les administrés du territoire aux gestes du tri sélectif et pour distribuer des cabas de précollecte suite à la suppression de la collecte des caissettes de tri le 1^{er} février 2016.

Elle ont couvert plus de 5000 foyers (environ 50%) et distribué plus de 3000 cabas de précollecte:



Vente de composteurs

En 2016, l'opération « Compostons! » lancée par ValOrizon offrait la possibilité aux administrés d'acquérir 2 composteurs pour le prix d'un. Fumel Communauté met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. Cette année, 126 composteurs de jardin ont été vendus.



Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Communauté et l'organisme « Le Relais »

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent acquitter la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR résiduelles présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OM par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an, et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également:

- Accès aux déchèteries du territoire.
- Collecte des cartons bruns au porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée et mise en place de 4 bennes de 8m³ sur des zones commerciales.

Autre prestation: Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail. Les ambassadrices du tri sont en service civique ou en emplois aidés.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 10 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

En 2016, il y a eu 2 accidents de travail qui ont occasionné 2 arrêts de travail (232 jours cumulés) et un accident de trajet qui n'a pas occasionné d'arrêt de travail.



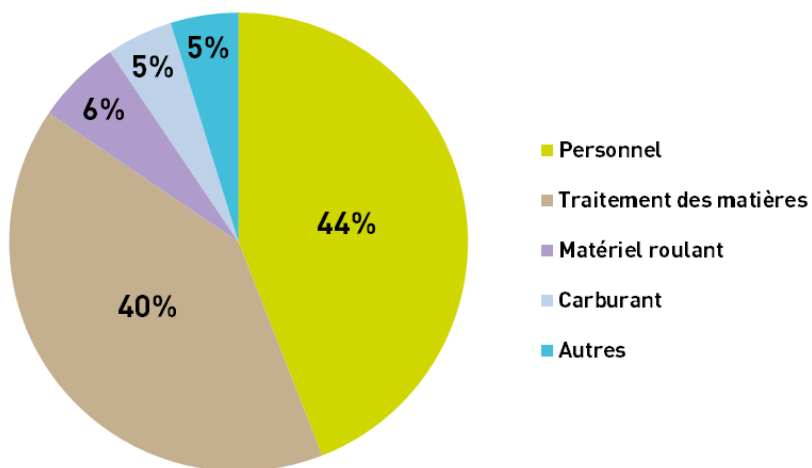
Fonctionnement dépenses

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication;
- les charges techniques de collecte en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...);
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

Dépenses

Personnel	850 102,36 €
Traitement des matières	780 255,34 €
Matériel roulant	116 618,91 €
Carburant	90 151,51 €
Autres	92 369,75 €
TOTAL	1 929 497,87 €

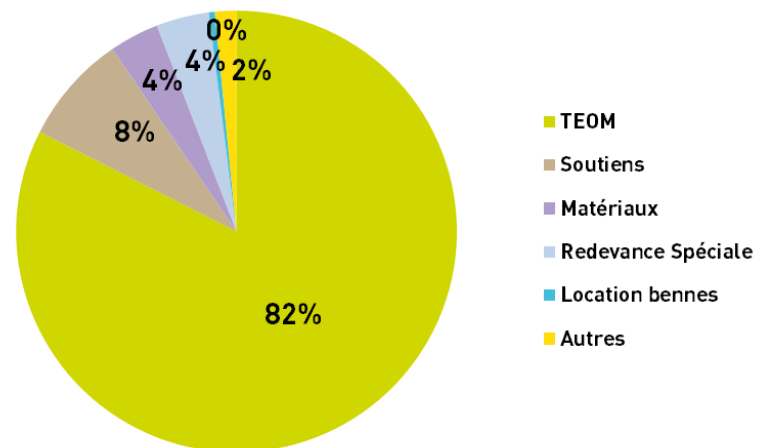


Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service environnement de Fumel Communauté. Le taux de la TOEM est fixé à 10,24% sur l'ensemble du territoire, ce qui correspond à environ 97€/hab/an.

Recettes

TEOM	1 808 768,00 €
Soutiens	176 278,67 €
Matériaux	79 791,60 €
Redevance Spéciale	85 087,24 €
Location bennes	9 500,00 €
Autres	34 529,78 €
TOTAL	2 193 955,29 €



Investissements

Investissements

Aménagements PAV	18 623,66 €
Achat colonnes	79 272,90 €
Véhicules	17 688,46 €
Marquage déchetterie	1 538,10 €
TOTAL	117 123,12 €

Détail des recettes



Détail des recettes

Ventes de matériaux

Collecte sélective

Verre	12 203,72 €
Papier	22 672,02 €

Matières du centre de tri

Acier	1 327,89 €
Alumium	630,36 €
Cartonnettes	1 957,41 €
Briques alimentaires	34,80 €
Plastiques	2 887,50 €

Déchetteries

Cartons brun	17 172,28 €
Ferraille	20 905,62 €

TOTAL **79 791,60 €**

Soutiens

Eco-Emballages	124 449,02 €
Ecofolio (2015)	13 579,47 €
OCAD3E	15 785,56 €
Eco-mobilier	20 664,62 €
Eco-TLC	1 800,00 €

TOTAL **176 278,67 €**

BILAN

Objectifs et perspectives



Gestion de la fusion avec la CC de Penne d'Agenais

- Extension de la régie de collecte au territoire de Penne d'Agenais
- Achat de deux bennes OM
- Harmonisation de la fiscalité, des modes de collecte et des repreneurs
- Anticipation du passage en extension des consignes de tri à tout le territoire

Prévention

- Poursuite de la mission de sensibilisation des ambassadrices du tri
- Poursuite de la vente des composteurs et nouvelle commande prévue fin 2017
- Mise en place d'un système de verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages

Réflexion sur la réforme de la Redevance Spéciale

- Obligation légale de facturer le coût aidé réel du service fourni
- Simplification du système de facturation
- Inciter les professionnels à trier leurs déchets

Déchetteries

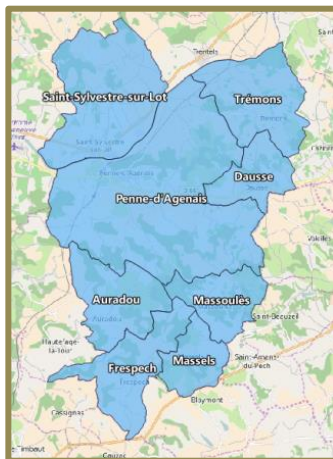
- Mise en place du système de badge à la déchetterie de Penne d'Agenais
- Harmonisation des tarifs de déchetterie pour les professionnels
- Planification des travaux de mise aux normes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PENNE D'AGENAI

Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), la Communauté de communes de Penne d'Agenais regroupe 8 communes et 6 522 habitants. Elle fut créée en 1996. Elle possède la compétence **collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés**.



Personnel du service

La Communauté de communes de Penne d'Agenais a mandaté un **prestataire privé (Véolia)** pour la **collecte des OMR** qui emploie de 2,3 équivalent temps plein (ETP):

 **1,13 chauffeur** benne OM
1,13 ripeur
0,04 chauffeur/ripeur mini-benne OM

Pour la gestion du reste du service, la CCPA emploie:

 **1 responsable de service** (administration, communication, compta.)
 **1 agent** pour le transport de bennes
 **1 agent** de déchetterie
 **1 agent** polyvalent déchetterie / espaces verts

Moyens techniques

Parc roulant :

➤ VEOLIA



1 benne pour la collecte des OMR



1 mini-benne pour la collecte des OMR dans le bourg de Penne d'Agenais

➤ CCPA



1 camion pour le vidage des PAV et pour le transport de bennes



2 tondeuses pour les espaces verts

Conteneurs:



150 bacs roulants 770 litres pour la collecte des OM



55 colonnes pour les Points d'Apports Volontaires (18 **emballages**, 16 **papiers** et 21 **verres**)



1 déchetterie: Penne d'Agenais

Organisation générale de la collecte

- **Ordures ménagères résiduelles** (OMR) : Collecte en porte à porte sur tout le territoire.
- **Emballages ménagers recyclables** (EMR), **verre**, **papier**: Apport volontaire sur tout le territoire.
- **Déchets verts**: collecte hebdomadaire sur rendez-vous dans les bourgs de Penne d'Agenais (collecte assurée par la maire) et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (collecte assurée par l'entreprise Delpech) ou apport volontaire en déchetterie sur tout le territoire.
- **Cartons**, **bois**, **ferraille**, **mobilier**, **déchets électroniques**, **lampes**, **déchets ménagers spéciaux**, **déchets de soins**, **piles**, **tout-venant**: apport volontaire en déchetterie.



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



TRI SÉLECTIF



Collecte

La collecte des OMR se décompose en 5 tournées qui débutent entre 4h10 et 8h40. Chaque zone du territoire bénéficie d'au moins une collecte en porte à porte par semaine, tandis que les bourgs de Dausse, Penne d'Agenais et Saint-Sylvestre-sur-Lot bénéficient de 2 collectes hebdomadaires.

Jour de collecte	Commune
Lundi	Penne d'Agenais (bourg + campagne S1)
Mardi	Dausse, Saint-Sylvestre (bourg + campagne S1)
Mercredi	Auradou, Frespech, Massels, Massoulès, Trémons
Jeudi	Penne d'Agenais (bourg + campagne S2)
Vendredi	Dausse, Saint-Sylvestre (bourg + campagne S2)

En 2016, **1584,40 tonnes** d'OMR, soit **242,9 kg/hab/an**.

Traitement

Après la collecte, la benne achemine les OMR directement vers l'ISDND de l'albi à Monflanquin (47) (site gérée par ValOrizon), où elles sont enfouies. L'an dernier, ValOrion a traité 27 077,60 tonnes à ISDND de Monflanquin.

Collecte

La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire grâce à 102 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. En 2016, la régie a collecté **101,38 tonnes** d'EMR, soit **15,5 kg/hab/an**; **205,00 tonnes** de verre, soit **31,4 kg/hab/an** et **144,80 tonnes** de papier, soit **22,2 kg/hab/an**.

Traitement

➤ EMR

Un fois collectés, les EMR sont acheminés vers le centre de tri de Nicole (47) géré par la SEML du Confluent. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 201,00€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2016:

- **Acier**: 7,68 tonnes reprises par Arcelor Mittal (92)
- **Aluminium**: 0,77 tonne reprise Affimet (Compiègne, 60)
- **Papier cartonné complexé** (PCC): 5,24 tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve-sur-Lot, 47)
- **Papier cartonné non complexé** (PCNC): 14,58 tonnes reprises par ETS Soulard (Villeneuve-sur-Lot, 47)
- **PET clair**: 12,54 tonnes reprises par Valorplast (Puteaux, 92)
- **PET foncés**: 2,72 tonnes reprises par Valorplast (Puteaux, 92)
- **PEHD**: 6,40 tonnes reprises par Valorplast (Puteaux, 92)

Refus de tri: 21,88 tonnes

➤ Verre

Le verre collecté transite par la déchetterie avant d'être acheminé chez le repreneur O-I Manufacturing France à Izon (33) et recyclé à la verrerie de Vayres (33).

➤ Papier

Les papiers collectés sont directement transportés à Villeneuve/Lot (47) pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.



DÉCHETTERIES



Collecte

La déchetterie de Penne d'Agenais est accessible gratuitement à tous les administrés de la CCPA. Pour les professionnels, l'accès leur est facturé en fonction du nombre de passages: de 1 à 5 passages par an: 30€, de 6 à 20: 70€ et plus de 21: 110€.

Penne d'Agenais	
Lieudit Ferrié 47140 PENNE D'AGENAIS Tél: 05 53 41 37 62	
Lundi	8h-12h 14h-18h
Mardi	8h-12h 14h-18h
Mercredi	8h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-12h 14h-18h
Vendredi	14h-18h
Samedi	8h-12h 14h-18h

Déchets acceptés en 2016: Tout-venant (encombrants non recyclables); Déchets végétaux; Ferraille; Bois (catégorie 1 et 2); Cartons bruns; Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) hors froid; Déchets d'ameublement (depuis 2015), Gravats, Déchets ménagers spéciaux (Acides, solvants liquides et assimilés, pâteux et solides non réactifs, produits toxiques, phytosanitaires, produits non identifiés, comburants, bombes aérosols, filtres à huile), Piles, Batteries, Huiles alimentaires usagées, Huiles de vidange, Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI), Cartouches laser et jet d'encre, téléphones portables, Capsules Nespresso, Bouchons en plastiques (opération « bouchons d'amour »)

Déchets collectés en porte à porte

- **Déchets végétaux:** Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par semaine (le mercredi) sur rendez-vous dans les bourgs de Penne d'Agenais (collecte assurée par la maire) et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (collecte assurée par l'entreprise Delpech)

Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Communauté travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des D3E, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et depuis mars 2016 avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.



Collectes et traitements des matières



DÉCHETTERIES



Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	CC de Penne d'Agenais	VALORIZON	Enfouissement à Monflanquin (47)	274	42
Gravats	CC de Penne d'Agenais	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais) à Massels et Frespech	Environ 450	68
Déchets Végétaux	CC de Penne d'Agenais	VALORIZON	Compostage à Monflanquin (47)	1143	175
Ferrailles	CC de Penne d'Agenais	Brangé environnement	Recyclage (Villeneuve-sur-Lot, 47)	117	18
Bois (catégories 1 et 2)	CC de Penne d'Agenais	Orsettig	Recyclage à Aiguillon (47)	267	41
Cartons bruns	CC de Penne d'Agenais	Ets Soulard	Recyclage	69	10
D3E	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage et incinération	51	8
Huiles minérales	Chimirec Dargelos	Chimirec Dargelos	Recyclage à Tartas (40)	3	0
DMS	Chimirec Dargelos	Chimirec Dargelos	Recyclage et Recyclage à Tartas (40)	10	2
Piles	Corepile	Corepile	Recyclage Cestas (33)	0,58	0
DASRI	Hygi-santé	DASTRI	Recyclage et incinération à Bassens (33)	0,14	0
Cartouche d'encre	Tri Action Environnement	Tri Action Environnement	Recyclage à Port-Sainte-Marie (47)	0,01	0
Capsules Nespresso	Collectors	Collectors	Recyclage	0,31	0
TOTAL				2386	366

Bilan des tonnages

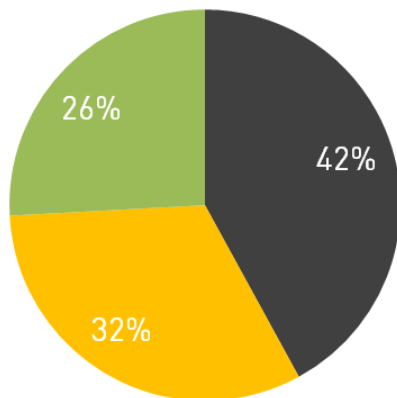


2035 tonnes
collectées sur les
tournées



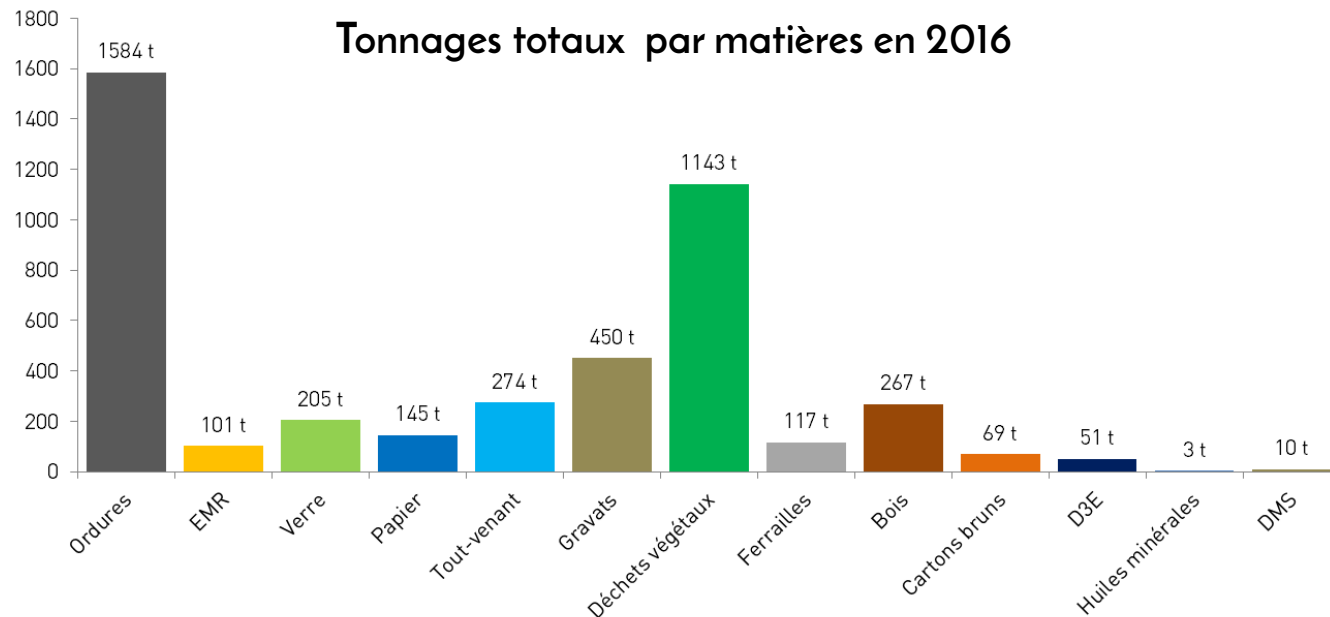
2386 tonnes
collectées en
déchetterie

Mode de traitement des
matières collectées en 2016



■ Enfouissement
■ Recyclage
■ Compostage

Tonnages totaux par matières en 2016



Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de la CCPA en 2016:

4421 tonnes, soit 679 kg/hab/an

*58% des matières collectées
sont valorisées*



Prévention

Vente de composteurs

Depuis juillet 2007 a débuté une opération « Compostage individuel » avec le soutien du Département et de l'Ademe.

Ces composteurs sont proposés à la vente en déchetterie, moyennant une participation de 20 €.

Partenariat avec la ligue contre le Cancer

2015 : Signature d'un partenariat avec la Ligue contre le Cancer : dans le cadre de la collecte du verre la communauté de communes de Penne d'Agenais s'est engagée à reverser à la Ligue Nationale contre le Cancer,

Récupération des bouchons

Bouchons en plastique sont récupérés en déchetterie dans le cadre de l'opération « bouchons d'amour » destinés au financement de matériel pour les handicapés.

Partenariat avec Les Restos du Cœur

Une convention est signée avec cette association pour la récupération de bicyclettes pour leur recyclage à la faveur de personnes en difficulté, en recherche d'emploi et sans moyen de locomotion.

Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Communauté et l'organisme « Le Relais »

Compost

Une aire de compost a été aménagée à l'extérieur de la déchetterie. Les administrés peuvent venir se servir. Le compost est gratuit pour tous, les transports des bennes sont réalisés en régie depuis le 1er juillet 2013, au retour des apports sur le site de l'Albié à Monflanquin.

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent payer la **Redevance Spéciale** (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR résiduelles présentée à la collecte par le professionnel. La collecte est gratuite pour les 50 premières levées d'un bac de 770 litres au cours de l'année. Pour toute levée supplémentaire, l'établissement devra s'acquitter d'un montant de 2€ par levée supplémentaire.

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

En 2016, il y a pas eu d'accident de travail et donc aucun arrêt de travail.



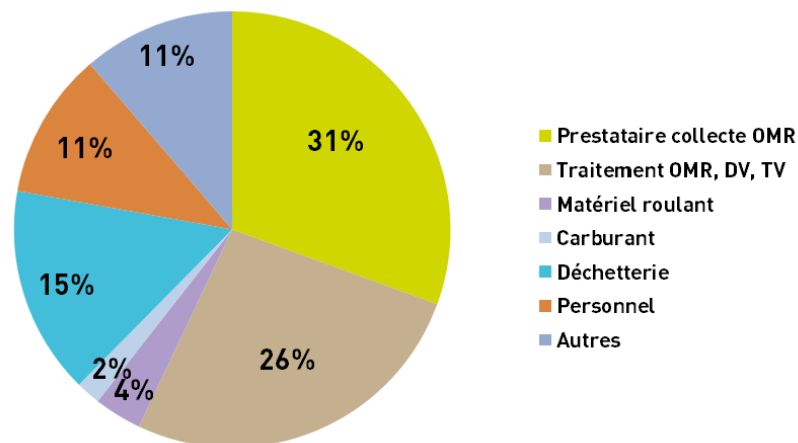
Fonctionnement dépenses



Les dépenses et les recettes de fin d'année 2016 n'ont pas été rattachées à l'exercice et n'apparaissent pas dans ce bilan.

Dépenses

Prestataire collecte OMR	196 487,94 €
Traitement OMR, DV, TV	170 156,19 €
Matériel roulant	22 637,48 €
Carburant	12 302,72 €
Déchetterie	99 273,48 €
Personnel	69 865,78 €
Autres	72 633,20 €
TOTAL	643 356,79 €

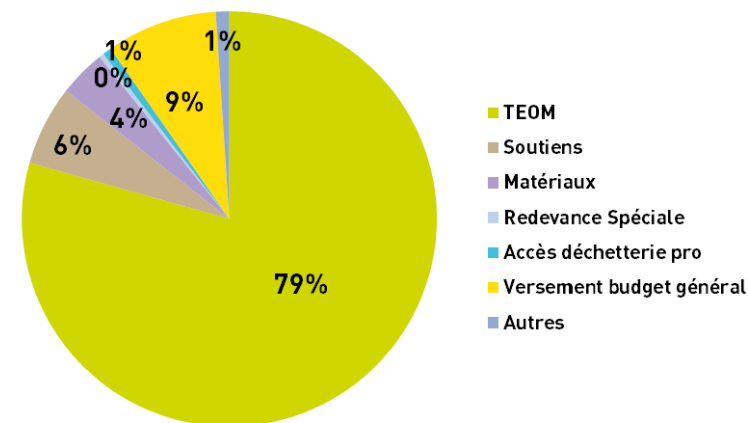


Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service. Il y a 2 taux de TOEM en vigueur sur le territoire: 10,90% pour les bourgs de Penne d'Agenais et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (3370 habitants) et 7,60% sur le reste du territoire (3142 habitants).

Recettes

TEOM	550 473,00 €
Soutiens	43 265,99 €
Matériaux	25 305,96 €
Redevance Spéciale	2 612,00 €
Accès déchetterie pro	4 730,00 €
Versement budget général	60 000,00 €
Autres	7 277,47 €
TOTAL	693 664,42 €



Investissements

Investissements

Bornes de tri	12 096,00 €
Matériel déchetterie	22 740,00 €
Emprunts	36 660,00 €
TOTAL	71 496,00 €

Détail des recettes



Détail des recettes

Ventes de matériaux

Collecte sélective

Verre	5 541,25 €
Papier	6 094,15 €

Matières du centre de tri

Acier	293,45 €
Aluminium	-
Cartonnettes	-
Briques alimentaires	1 883,95 €
Plastiques	3 011,97 €

Déchetteries

Cartons brun	2 717,19 €
Ferraille	5 764,00 €

TOTAL 25 305,96 €

Soutiens

Eco-Emballages	34 934,31 €
Ecofolio (2015)	-
OCAD3E	3 916,38 €
Eco-mobilier	2 235,30 €
Valorizon	2 180,00 €

TOTAL 43 265,99 €



Les dépenses et les recettes de fin d'année 2016 n'ont pas été rattachées à l'exercice et n'apparaissent pas dans ce bilan.

BILAN

Objectifs et perspectives



Gestion de la fusion avec Fumel Communauté

- Extension de la régie de collecte au territoire de Penne d'Agenais
- Achat de deux bennes OM
- Harmonisation de la fiscalité, des modes de collecte et des repreneurs
- Anticipation du passage en extension des consignes de tri à tout le territoire

Prévention

- Poursuite de la vente des composteurs et nouvelle commande prévue fin 2017
- Mise en place d'un système de verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages

Réflexion sur la réforme de la Redevance Spéciale

- Obligation légale de facturer le coût aidé réel du service fourni
- Simplification du système de facturation
- Inciter les professionnels à trier leurs déchets

Déchetteries

- Mise en place du système de badge à la déchetterie de Penne d'Agenais
- Harmonisation des tarifs de déchetterie pour les professionnels
- Planification des travaux de mise aux normes

Fait à Fumel le 21 juin 2017

Le président



Didier CAMINADE